

Ville de Toulouse

Réunion publique - Bilan de la première phase de concertation sur le devenir identitaire du site de La Grave

14 janvier 2020



Contexte

Cette réunion publique de bilan sur le devenir identitaire du site de La Grave s'est déroulée le 14 janvier 2020. Elle marque la fin de la première phase de concertation menée auprès des toulousains entre juin et novembre 2019. Durant ces 6 mois, de nombreux ateliers et événements participatifs se sont déroulés. Ils ont permis de structurer des axes de réflexion pour le projet urbain de la Grave, de comprendre les attentes et recueillir les propositions des toulousains sur le sujet.

Intervenants	
Nom	Structure
M. Bertrand Serp	Maire du quartier Saint-Cyprien 2.1
M. Francis Grass	Adjoint au Maire en charge des politiques culturelles et du mécénat
Mme Valérie Hannon	Directrice de l'Hôtel Dieu - La Grave
M. Loïc Colas	Directeur de projets, Prospective & Stratégie Territoriale, La Grave / St-Michel, Direction Générale Aménagement, Ville de Toulouse, Toulouse Métropole

Compte-rendu de l'atelier

> Propos introductifs

M. SERP, Maire du quartier Saint-Cyprien 2.1

M. Serp salue et remercie l'ensemble des personnes pour leur présence. Il précise l'importance de se réunir pour clore cette première phase de concertation sur le site de La Grave. Selon les souhaits de Monsieur le Maire, une concertation a débuté fin juin 2019 au sujet du devenir de La Grave. M. Serp remercie également Mme Hannon, directrice de l'hôtel Dieu- La Grave pour sa présence, l'agence Écologie Urbaine & Citoyenne qui a accompagné cette démarche participative depuis le début et l'ensemble de personnes qui ont participé aux divers temps de la concertation entre juin et novembre 2019.

Plus de 400 personnes en tout ont participé aux temps de concertation qui se sont matérialisés sous différentes formes. L'idée initiale du Maire de Toulouse était d'ouvrir la concertation le plus largement possible à l'ensemble des toulousains. Cette démarche s'est très bien passée et de bonnes idées ont émergé. L'objectif de cette réunion de restitution est de présenter un bilan de ces éléments et également de répondre aux questions.

Pour rappeler le contexte, il s'agit d'un site patrimonial appartenant au CHU de Toulouse, qui est très contraint par le risque d'inondations. La concertation qui a été menée sera confrontée aux résultats du Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI) qui sera révisé par l'État en 2021. Après cette réunion de restitution, il y aura une interruption de la concertation due aux élections municipales et au droit de réserve, puis elle reprendra. Il est important de la poursuivre car vos avis nous intéressent. Chacun, qu'il soit toulousain, habitant du quartier ou non, représentant d'association, a une opinion pour le devenir du site, qu'il est intéressant d'entendre.

Ce site de La Grave est propriété du CHU de Toulouse et nous travaillerons ensemble sur son devenir. En ce qui concerne le périmètre de la concertation, il tient compte de tout le site de La Grave, ainsi que du reste du site. C'est un vaste domaine de 5 hectares environ.

Trois thèmes ont essentiellement été travaillés lors de cette concertation pour envisager le futur du site : la culture & le patrimoine, les services à la personne et le cadre de vie. Pour clore ces propos introductifs, il s'agit d'un projet sur le long terme, qui dépend en partie des zones qui seront constructibles ou aménageables en fonction du PPRI. C'est donc un projet qui devrait prendre quelques années et c'est important de pouvoir dès à présent vous associer à son élaboration.

Mme Hannon salue les participants. Elle précise qu'en effet, le projet de La Grave s'inscrit dans un temps long, c'est un sujet sur lequel les réflexions sont en cours depuis plusieurs années. Néanmoins, nous sommes entrés dans une phase d'accélération du projet puisqu'une étape plus concrète a été actée en 2015 avec un transfert de gestion entre le CHU de Toulouse et la Ville de Toulouse, dans le cadre d'un protocole d'accord, afin de concrétiser le premier projet de coulée verte qui correspond à une traversée piétonne de part en part du site. L'enjeu était d'ouvrir le site au quartier ce qui a été une évolution très importante. Puis, il y a eu deux avenants au protocole de transfert signés en 2016 et 2017, pour prévoir les évolutions du projet. Un troisième avenant est en cours de signature, consacré principalement à la gestion de la Chapelle Saint-Joseph. En 2015, la Ville de Toulouse, qui est en charge de la chapelle de La Grave, a pu commencer les travaux de rénovation, dont les derniers permettant sa réouverture au public vont commencer au printemps 2020.

Sur le plan de la santé, une autre étape d'accélération et de concrétisation a été l'inauguration de la Cité de la Santé en juin 2019 dans le carré de la cour de la Maternité.

M. Serp confirme que la Chapelle Saint-Joseph est destinée à devenir un lieu de culture. La Ville de Toulouse en est gestionnaire et à ce titre elle peut effectuer des travaux pour la rénover et la rendre accessible aux toulousains.

> Présentation par Emmy PHILIPPE, Écologie Urbaine & Citoyenne, du bilan de la première phase de concertation sur le devenir identitaire du site de la Grave

L'agence Écologie Urbaine & Citoyenne présente de façon synthétique l'ensemble des événements et outils déployés pour cette première phase participative et l'ensemble des contributions pour chaque axe concerté (culture et patrimoine, services à la personne et cadre de vie). Le bilan exhaustif de cette première phase participative sera consultable en ligne sur le site de la Ville de Toulouse à partir du mois d'avril 2020.

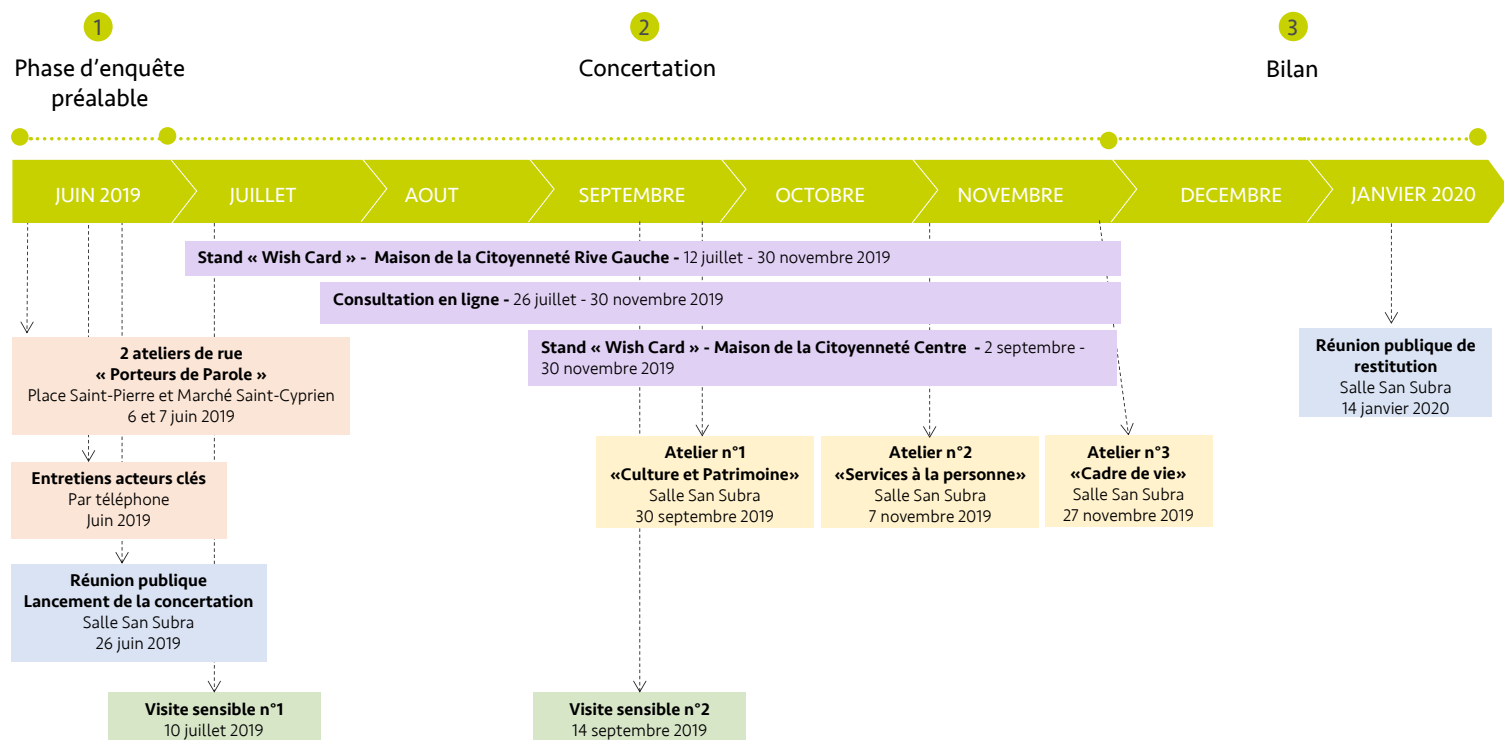
Cette première démarche participative s'est déroulée en 2019 selon deux grandes étapes :

- 1) **En juin 2019, la mise en place d'une enquête de terrain auprès des toulousains en amont du lancement de la première phase de concertation**, via deux ateliers sur des places publiques et des entretiens avec des acteurs clés. Cette enquête devait permettre de mettre en avant la diversité des points de vue au sujet du devenir du site de La Grave et de définir les axes de réflexion à approfondir avec les toulousains.
- 2) **Puis, une première phase de concertation s'est déroulée de juin à novembre 2019**, à la suite de la réunion publique de lancement du 26 juin et jusqu'en janvier 2020 avec la présente réunion de restitution qui vient clore cette première phase. Cette étape a permis de préciser les attentes des habitants, usagers et acteurs concernés par le projet en développant les réflexions autour de plusieurs thématiques définies lors de l'étape d'enquête préalable.

Durant ces deux étapes, un certain nombre d'événements et d'ateliers a été mis en place, présentés lors de cette réunion bilan, et ils seront consultables de façon exhaustive dans le dossier bilan de la démarche participative qui sera prochainement diffusé en ligne. La frise chronologique ci-après récapitule

l'ensemble de ces différents évènements qui ont eu lieu entre mai et novembre 2019.

Emmy Philippe remercie les participants qui ont fait vivre l'ensemble de ces temps sur une période relativement courte.



> Témoignage d'un participant, Paul Morere

Paul Morere, jeune habitant du quartier de Saint-Cyprien, a participé aux trois ateliers thématiques sur la culture et le patrimoine, les services à la personne et le cadre de vie. Il a accepté de s'exprimer sur ses impressions sur la démarche de participation citoyenne :

« Je suis un habitant du quartier et j'ai participé régulièrement aux ateliers de concertation concernant les aménagements du site de La Grave lors de ces derniers mois. A cette occasion, j'ai travaillé en groupe avec d'autres habitants, dont certains sont présents ce soir, sur des thématiques diverses afin d'exprimer collectivement nos points de vue sur les sujets concernés. Ensuite, je prenais la parole au nom du groupe pour présenter publiquement le compte rendu. A travers ces interventions sur les différents thèmes, j'ai, comme d'autres participants, voulu proposer pour ce site des usages variés (culturels, sanitaires, économiques, sociaux, etc.).

Pour les différents aménagements, nous avons tenu à proposer à la fois des espaces très animés et d'autres plus calmes. Il s'agissait donc d'optimiser l'aménagement de cet espace pour multiplier les usages, en faire un quartier dans un quartier, en somme. On a aussi souhaité concilier la mise en place de certains aménagements et la valorisation de ceux déjà existants, en particulier l'ancien hôpital, édifice emblématique de l'histoire du quartier et de la Ville.

Sans pour autant bannir la voiture, nous avons tenu à prioriser l'accès vers le site pour les piétons et les vélos. Aussi, nous avons voulu mieux végétaliser les lieux pour accentuer la coulée verte. Enfin, nous avons vraiment tenu à en faire un lieu emblématique de la vie sociale du centre-ville, avec des activités destinées à toutes sortes de publics.

J'ai apprécié l'aspect ludique de ces ateliers de concertation consistant à échanger nos opinions et nos

envies sur le site. Comme ces ateliers sont ouverts à tous, ils permettent de rencontrer des publics très divers qui ne sont pas forcément spécialisés en urbanisme mais qui ont du vécu à partager. C'est intéressant d'écouter les différents points de vue et d'en tenir compte dans les propositions. Les participants se sont souvent accordés sur les idées à émettre.

Mes attentes sont évidemment que nos propositions soient prises en compte le mieux possible afin que l'on voie vraiment se concrétiser le résultat de cette concertation. Ce que je trouve dommage, c'est que rares sont les personnes de ma tranche d'âge jeune à avoir participé aux ateliers. J'estime que même si elles n'ont pas forcément de grandes connaissances en urbanisme, elles peuvent toujours faire profiter les autres de leurs points de vue. Cela leur permettrait également de se sentir écoutées, elles qui vivent leur quartier. Un peu comme je l'ai fait moi-même. J'ai ainsi mieux compris comment se décidaient les aménagements, quelles sont les volontés de chacun à concilier. Pour mieux appréhender les expériences de chacun, je vous invite à votre tour à prendre la parole. >>

> Échanges

Un temps d'échange et de débat a ensuite été instauré. Il s'agissait de prendre à chaque fois 2 ou 3 questions des participants avant que les élus et services présents y répondent.

Première cession de Questions / Réponses :

Question 1 - Un participant

La culture à La Grave, c'est surtout une culture d'hôpital et je suis étonné qu'on la fasse partir du 17ème siècle seulement, comme c'est indiqué sur l'exposition présentée par exemple, car c'est faux. Avant, ces bâtiments que l'on voit aujourd'hui, qui sont certes magnifiques et sur lesquels il faut concerter, il y avait l'hôpital de La Grave et qui aujourd'hui n'est plus visible. On en voit quelques indices dans la partie la plus proche de la Garonne, dans le prolongement de la bibliothèque, en sous-sol. Ça a été détruit plusieurs fois, mais on voit encore quelques indices qui prouvent qu'il y avait un hôpital auparavant.

Ce n'est donc pas seulement depuis 400 ans, comme l'indiquent les appliques sur le pont Saint-Pierre, mais bel et bien 800 ans. Les remparts de Toulouse n'existaient pas encore qu'il y avait déjà des lépreux, des pestiférés qui étaient soignés à cet endroit. L'histoire culturelle de La Grave est avant tout une histoire culturelle de souffrance et de soins. Il est donc indispensable de relier la culture du site à son histoire hospitalière ancienne.

Question 2 - M. Guy Molinier

Je souhaitais rebondir sur les différentes interventions. C'est un hôpital qui évolue, on le sait. Il y a eu une forte mobilisation déjà en 2015 des associations, des habitants, de l'hôpital public, du personnel soignant de l'Hôpital La Grave pour éviter que le site soit transformé en hôtel de luxe. J'ai l'impression qu'il s'agit aujourd'hui d'un objectif de démantèlement de l'hôpital public, au profit de la culture et d'autres projets de spéculation. Les associations liées à la santé n'ont pas été interrogées dans le cadre de cette concertation. Il me semble que l'on vend à la découpe cet hôpital public. Pourquoi est-ce que l'ensemble des bâtiments de l'hôpital La Grave ne sont pas maintenus vers le soin et la prévention ? Il faut se donner les moyens d'une véritable politique de santé. Des bâtiments sont vides alors qu'ils pourraient accueillir des personnes dans le besoin ou des activités de santé.

Réponse - Bertrand Serp, maire du quartier Saint-Cyprien 2.1

Q1 - Il y a effectivement un lien entre la culture et la médecine sur ce site et d'autant plus que la Chapelle Saint-Joseph, comme nous l'avons dit précédemment, va être rouverte et devenir un lieu de mémoire de cette histoire hospitalière, avec une scénographie particulière, de l'histoire du lieu et de la médecine.

Q2 - Pour répondre à la deuxième question, c'est Philippe Douste-Blazy sur son mandat toulousain de

2001 à 2004 qui avait lancé l'idée de réinvestir le site de La Grave. Mais il faut rappeler que si le Maire de Toulouse est certes présent au conseil de direction du CHU, ce n'est qu'à titre consultatif. Le CHU seul est maître de décider de son contenu. Il s'agit donc de composer avec l'existant, les restructurations patrimoniales et de services du CHU et les ambitions que la Ville souhaite donner à ce site historique que l'on aimerait conserver pour les toulousains.

Réponse - Francis Grass, maire adjoint aux affaires culturelles

Q1 - A propos du site, il est vrai qu'il présente une très longue histoire et il faut rappeler que la chapelle Saint-Joseph est l'un des éléments les plus récents. Ce que l'on voudrait, c'est qu'elle devienne un lieu pour faire vivre et expliquer l'histoire complète du site et effectivement toute sa vocation hospitalière. L'idée est que cette chapelle puisse être le lieu où l'on mette en scène et explique au grand public, sur la base d'un travail scientifique et historique, toute l'histoire du lieu. Il faut donc que ce lieu puisse conserver cette mémoire et qu'on puisse y donner accès.

Réponse - Valérie Hannon, directrice de l'Hôtel Dieu La Grave, CHU de Toulouse

Q1 - Le projet muséographique du dôme de La Grave prendra en compte toute l'histoire de La Grave et sera validé par un comité scientifique de grande qualité. L'histoire de La Grave remonte en effet à 1134. Tous les ans, la Ville de Toulouse et le CHU ouvrent l'accès de la chapelle lors des journées du patrimoine et les visites sont déjà très qualitatives d'un point de vue scientifique.

Q2 - Pour la deuxième question, il faut rappeler qu'un hôpital tient ses ressources de son activité qui est codée. Les données d'activités remontent à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, qui elle-même les remonte à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie qui les analyse et donne les tarifs pour l'ensemble des actes. La tarification des actes prend en compte notamment le paiement du personnel. Il y a évidemment des données d'investissement prévues dans les ressources versées à l'établissement de santé, notamment relatives à des monuments historiques classés qui imposent des contraintes de rénovations extrêmement lourdes quand les conditions sanitaires ne sont plus du tout adaptées aux conditions de travail modernes et aux conditions de travail du personnel.

Le CHU de Toulouse a donc fait un choix extrêmement fort puisqu'il a décidé de maintenir son activité de santé sur le site et de faire des travaux de grande importance pour la Cité de la Santé dans le carré de la Maternité, sur 4000 m². Cela correspond à 19 millions de travaux financés uniquement par le CHU. En effet, à la différence d'autres partenaires, le CHU de Toulouse ne bénéficie pas de subventions publiques pour ces rénovations.

Ainsi, c'est la vente du bâtiment de l'ex-Institut Claudius Regaud, bâtiment sans aucune valeur patrimoniale qui aurait coûté une fortune à rénover, qui a permis la rénovation des bâtiments autour de la cour de la Maternité. C'est un acte fort du CHU car il faut rappeler que le CHU de Toulouse a d'autres enjeux sur la Ville. A Toulouse, la Santé, c'est surtout Ranguel et Purpan. Mais avec ces travaux sur le site, le CHU fait un choix volontariste pour que la Santé reste présente à La Grave.

Deuxième cession de Questions / Réponses :

Question 3 - Un participant

Concernant le PPRI, j'ai compris qu'en 2021, il serait révisé. Je voulais savoir si cette révision du PPRI concernait essentiellement le périmètre de La Grave ou si c'était une révision générale sur la commune de Toulouse ?

Question 4 - Un participant

Je comprends que le projet de La Grave s'intègre dans un contexte plus large. Je ne vois pas dans la présentation faite l'interaction entre les projets immobiliers et notamment celui de Kaufman & Broad. Je me pose la question des stationnements, des accès, des circulations. Les espaces seront-ils fermés ou ouverts ? Quel sera l'impact sur la circulation automobile dans le quartier ? Est-ce que des équipements sportifs municipaux sont prévus ?

Réponse - Bertrand Serp, maire du quartier Saint-Cyprien 2.1

Q 3 - Pour répondre à la première question, la révision du PPRI ne concerne que le site de La Grave.

Q 4 - Ensuite, concernant le projet immobilier de Kaufman & Broad, il y a déjà eu plusieurs réunions spécifiques pour parler de ce projet. Il y a 227 logements prévus, 50 % de logements à prix modérés et 50 % de logements libres. Le site de La Grave sera ouvert avec une véritable réorganisation des cheminements, notamment par une percée au niveau de la rue Piquemil qui permettra d'accéder aux futurs immeubles qui seront construits à la place de l'ICR aujourd'hui.

En ce qui concerne de futurs équipements pour le quartier, sur le site rien n'est établi de façon formelle. Les espaces qui pourront être utilisés pour installer de nouveaux services sont notamment les bas d'immeubles. Il avait été évoqué qu'il y ait des commerçants qui puissent s'installer en complémentarité et non concurrents des autres commerces du quartier. C'est plutôt sur cette piste que l'on s'oriente aujourd'hui mais rien n'est encore défini.

Troisième session de Questions / Réponses :

Question 5 - Christine Torrent, présidente du comité de quartier Saint-Cyprien « Saint-Cyprien Quartier

Libre »

Je parle aujourd'hui au nom du collectif de La Grave. Nous sommes satisfaits d'entendre aujourd'hui de façon transparente les chiffres concernant le montant des rénovations des bâtiments du CHU évoqués par Mme Hannon précédemment. Elle confirme qu'il y a en effet eu de nombreux échanges précédemment sur la question de l'ICR, des réunions publiques, mais aussi des échanges de l'association avec les élus.

En ce qui concerne la concertation actuelle qui enfonce des portes ouvertes, pourquoi avez-vous financé cette nouvelle concertation ? Ensuite, nous avons compris qu'elle comprend le périmètre du carré historique et celui de Notre Dame de La Porte. Le périmètre du carré historique aura une visée plutôt culturelle, peut-on imaginer que l'on aura une véritable concertation sur l'offre qui pourrait être accueillie dans les bâtiments de Notre Dame de La Porte ? Peut-on avoir l'espoir de récupérer cette partie ?

Réponse - Bertrand Serp, maire du quartier Saint-Cyprien 2.1

Q 5 - En ce qui concerne le projet Kaufman & Broad, il regrette de devoir encore et toujours revenir sur ce bâtiment qui ne fait pas l'objet de la réunion en cours. Il rappelle donc à nouveau qu'il s'agissait d'un bâtiment totalement non conforme, que le projet Kaufman & Broad a été largement amendé pour avoir une majorité de logements à prix maîtrisés. On est loin d'un programme luxueux, comme il est couramment décrit.

Concernant la concertation en elle-même, il rappelle également que Monsieur le Maire a souhaité que la concertation en cours soit ouverte à l'ensemble de la population toulousaine. C'est un site patrimonial qui se situe dans le quartier Saint-Cyprien, mais qui appartient également à l'ensemble des toulousains. La concertation se voulait donc beaucoup plus large que seulement celle des habitants du quartier Saint-Cyprien, ce qui peut expliquer ce sentiment pour les acteurs de Saint-Cyprien d'avoir été moins sollicités.

Nous sommes dans la première phase de concertation et considérant l'enjeu important pour ce site patrimonial toulousain, nous avons demandé à Écologie Urbaine & Citoyenne de nous accompagner pour cette première phase de concertation.

Réponse - Valérie Hannon, directrice de l'Hôtel Dieu La Grave, CHU de Toulouse

Q 5 - Les travaux de la Cité de la Santé sur la cour de la Maternité, pour préciser mon discours de tout à l'heure, correspondent à 19 millions d'euros de rénovation dont 12 millions d'euros proviennent de la vente de l'Institut Claudius Rigaud. Le CHU a donc aussi investi 7 millions d'euros en fonds propres dans la rénovation du site.

Il y a bien 3 zones dans le périmètre de la concertation. La zone de la coulée verte, le carré historique et la zone qui correspond à la parcelle de Notre-Dame de La Porte. Le CHU a toujours dit que la valorisation du carré historique et de Notre-Dame de La Porte font partie de ses enjeux. Il n'y a donc aucun sujet tabou et tout le site fait bien l'objet de la concertation en cours et à venir. On ne peut pas brader le

terrain de Notre Dame de la Porte, il faut renforcer l'hôpital en finançant de nouveaux projets.

Bertrand Serp, maire du quartier Saint-Cyprien 2.1

Je souhaitai rappeler, même si cela a déjà été dit, qu'il y a toujours sur le site la Cité de la Santé inaugurée au mois de juin 2019 et que l'accueil des populations les plus précaires existe donc toujours sur ce site et c'est une volonté de Monsieur le Maire et du CHU que ce service perdure.

Quatrième session de Questions / Réponses :

Question 6 - Jean-Luc Bousi, représentant du Comité de Défense de l'Hôpital Public

J'aimerais remettre en débat la question de santé et de soins et remettre en perspective le contexte général. Il va y avoir dans la décennie qui vient une forte augmentation de la population âgée et donc des maladies chroniques. De même, la population de jeunes à Toulouse va toujours en augmentant. Il va donc y avoir de nouveaux besoins. Ensuite, le nombre de médecins généralistes diminue, et il y a aujourd'hui à Toulouse des déserts médicaux. Enfin, la pauvreté et la précarité n'ont pas diminué en France ni à Toulouse.

Donc, il me semble qu'il y a la place pour un projet de soins et de santé élargi au-delà de ce qui existe aujourd'hui. En particulier, sur la partie restante de La Grave, il serait intéressant d'envisager un accueil pour personnes âgées dépendantes ou non (EHPAD, des appartements pour personnes âgées ou partagés entre étudiants et personnes âgées).

Pour le public jeune, il faudrait développer la prévention (conduite sexuelle, alcool, tabac, addictologie, etc.).

N'y aurait-il pas place également, sur La Grave ou à proximité, pour une maison de santé pluri-professionnelle qui permettrait un meilleur accueil pour les soins courants de proximité ?

Enfin, ne peut-on pas envisager un développement plus important de la Maison Médicale de Garde qui fonctionne déjà bien. Cette Maison Médicale de Garde est facile d'accès et évite des déplacements et encombrements majeurs aux urgences.

D'une façon ou d'une autre, ne peut-on pas augmenter à La Grave les surfaces destinées aux soins, que ce soit par des financements privés, ou par la vente d'une parcelle ? Et, si une parcelle supplémentaire est vendue, nous ne souhaitons pas que se reproduise le scénario de Kaufman & Broad. Nous voulons qu'il y ait une véritable concertation et que l'on puisse inclure, dans le schéma de cette parcelle de Notre-Dame de La porte, les projets que nous venons d'aborder.

Réponse - Bertrand Serp, maire du quartier Saint-Cyprien 2.1

Q 6 - Il était initialement prévu un EHPAD et une crèche dans le projet initial de Kaufman & Broad. C'est suite aux prescriptions du PPRI que l'on s'est aperçu qu'il était impossible d'accueillir en rez-d'immeuble des populations fragiles. Il a ainsi été décidé de faire une révision de ce PPRI afin de pouvoir délimiter précisément ce qu'il est possible de faire ou non.

Réponse - Valérie Hannon, directrice de l'Hôtel Dieu La Grave, CHU de Toulouse

Q 6 - En ce qui concerne le développement de la Maison Médicale de Garde, elle voit en effet son activité augmenter d'année en année. Ce n'est pas son nombre de médecin qui fait déficit aujourd'hui mais sa notoriété. Elle n'est pas suffisamment connue. Il faut ainsi rappeler qu'elle est ouverte les soirs et les week-ends dans des locaux occupés par des médecins hospitaliers la journée et par la médecine libérale la nuit pour recevoir les adultes et les enfants. L'entrée se fait par le porche Lange. Nous devons travailler très simplement à une meilleure signalétique depuis les rues adjacentes.

Concernant la valorisation de la parcelle de Notre-Dame de la Porte ou de la cour Sainte-Anne, le CHU est arrivé au bout de ses capacités d'investissement. Le projet d'établissement est bouclé jusqu'en 2022. Le CHU n'investira plus dans le carré historique et si d'autres porteurs veulent prendre en charge la rénovation de ces parties historiques, et que ce soit possible dans le cadre de la concertation et d'un projet, ce serait envisageable. Pour le reste du site, tout dépendra de la concertation.

Quatrième session de Questions / Réponses :

Question 7 - André Lamé, représentants de l'association des amis des chemins de Saint-Jacques en Occitanie

Il n'y a aujourd'hui pas de gîte de pèlerins de Saint-Jacques à Toulouse. Ce serait intéressant que dans le cadre de l'aménagement de La Grave, on puisse avoir 150 m² maximum pour cet accueil, pour permettre un véritable arrêt à Toulouse.

Question 8 - Jean-Christophe Sellin, Conseiller Régional Occitanie, ancien conseiller municipal

Je ne suis pas candidat, donc mes propos n'auront pas de visée électoraliste. En tant qu'ancien élu à la culture et au patrimoine entre 2008 et 2014, je connais les projets qui étaient réfléchis à l'époque. A ce moment-là, il fallait tenir compte des soucis d'articulation entre l'aspect hospitalier et l'aspect culturel, mais aussi l'articulation entre le projet de La Grave et le quartier, et plus généralement avec la vision d'aménagement stratégique de la Ville pour faire en sorte qu'à Toulouse, l'activité « centre-ville » ne soit pas essentiellement polarisée sur la rive droite mais que l'on ait un vrai centre-ville rive gauche qui s'adresse à tous les habitants de la rive gauche et alentours, et plus généralement aux quartiers populaires du Grand Mirail.

Ce projet peut donc être l'occasion de voir comment, avec la Cité des Arts, il peut y avoir une vraie vision culturelle de ce quartier, de sorte à ce qu'on ait un quartier culturel autour de La Grave, les Abattoirs, le Château d'Eau, le Théâtre Garonne, etc.

Mais il s'agit aussi d'avoir de l'ambition, pour une culture moderne : pourquoi ne pas imaginer un auditorium à la façon du Guggenheim à Bilbao sur pilotis devant le jardin Raymond VI ? Pourquoi pas relier tout cela avec un pont en verre jusqu'au Abattoirs ? Il s'agit véritablement d'avoir un centre bicéphale dans notre ville et que l'on puisse respirer des deux côtés de la Garonne. Enfin, je me demande pourquoi l'idée d'une Cité de la Danse a été abandonnée.

Question 9 - Mme Aline Tomasin, présidente de l'association des « Toulousains de Toulouse »

Le site de La Grave, vu de la rive droite, avec sa coupole, c'est une balise de la ville de Toulouse, la vue la plus photographiée par les toulousains et les visiteurs. Tout ce qui ne nuit pas à la perspective de La Grave, en tant que balise historique, ce n'est pas très important. En revanche, côté rive gauche, il ne s'agit plus d'un décor mais d'un vécu. Je souhaite insister sur la valeur architecturale de la coupole et sur sa valeur d'hospice. La position de la coupole est volontairement dominante par rapport aux autres bâtiments, car elle est un élément de protection qui accompagne la vie des malheureux. Pour notre association, il est essentiel que tout projet ne vienne pas briser l'importance de cet ordonnancement architectural dans lequel la coupole doit conserver sa place, notamment dans les hauteurs de bâtis. Est-ce que le projet respectera cette architecture ?

Réponse - Francis Grass, maire adjoint aux affaires culturelles

Q7 - En ce qui concerne la question des pèlerins de Saint-Jacques et du gîte, il nous est apparu qu'il serait intéressant de l'installer sur le site de La Grave puisque cela ne nécessite pas une grande surface et qu'il y a de la place sur le site. Néanmoins, il faut avoir en tête que ça ne pourra pas se faire tout de suite. Dès lors que l'on aura enclenché le projet, peut-être que l'on pourra trouver une solution plus rapidement. Dans tous les cas, il est inscrit dans notre cahier des charges qu'un gîte d'accueil des pèlerins sera installé sur le site. Cela n'exclut pas de trouver une solution intermédiaire en attendant l'installation définitive sur le site.

Q8 - Pour répondre à Jean-Christophe Sellin, je converge assez facilement sur plusieurs aspects de votre intervention. Il y a bien eu une réflexion urbaine plus globale sur l'articulation du projet et la vie de quartier. Nous avons souvent exprimé le fait que La Grave est un lieu qui est très bien placé avec d'un côté les Abattoirs, de l'autre le Théâtre Garonne, l'espace culturel Saint-Cyprien, le Château d'Eau, etc. Il y a donc bien un ensemble assez vaste où la culture est déjà présente. Cela traduit aussi l'idée que la culture doit sortir du cœur historique de la ville. Toulouse se développe au niveau de sa population et la culture doit aujourd'hui être dans les quartiers en général au plus près des populations et pas seulement au cœur de la Ville.

Nous sommes encore trop en amont pour détailler la conception architecturale et définir encore comment tout cela sera réalisé. Nous sommes en phase amont de la conception, avec d'un côté la

révision du PPRI et, de l'autre, nous sommes au début de l'élaboration d'un cahier des charges pour le projet purement culturel.

Pour ce projet de Cité des Arts, différentes idées ont déjà été évoquées sur l'offre souhaitée sur le site (audiovisuel, salles d'expositions, CIAP, gîte des pèlerins de Saint-Jacques, etc.). La concertation est là pour ça et les contraintes techniques et économiques orienteront également les choix qui seront faits. C'est donc au fur et à mesure que nous définirons les contenus.

Nous portons l'idée d'un projet ambitieux pour La Grave. C'est un site d'une grande valeur pour les toulousains et pour la Ville de Toulouse. Il nous appartient d'en définir le contenu plus précisément. Il s'agit de renforcer l'attractivité du quartier de façon plus large avec des connexions avec les sites culturels alentours. Parmi les idées émises, il y avait notamment celle d'installer à La Grave une salle d'exposition internationale puisqu'il n'en existe pas aujourd'hui à Toulouse. La proposition d'accueillir des artistes de niveau régional ou national sur le site a aussi été faite.

Le projet de Cité de la Danse n'a en revanche pas été abandonné. Nous avons simplement décidé de la faire à un autre endroit. La Cité de la Danse telle qu'elle a été imaginée (lieu de travail et de diffusion, c'est-à-dire une salle de spectacle) a évolué. Les acteurs de la danse n'ont pas exprimé le besoin d'un lieu de diffusion car il en existe déjà et ils sont nombreux et de qualité. On prévoit donc d'en faire un lieu dédié à la danse de haut niveau et centré sur un lieu de travail et préparation. Il serait installé à la Reynerie.

Réponse - Bertrand Serp, maire du quartier Saint-Cyprien 2.1

Q 9 - A l'attention de Mme Tomasin, je souhaitais dire que l'actuel PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat) promeut une densité modérée. Ainsi, s'il devait y avoir de nouveaux projets sur le quartier, ils respecteraient ce document.

Q 8 - Pour moi, il n'y a pas de cloisonnement entre la rive droite et la rive gauche, mais je partage votre ambition pour notre quartier qui se transforme avec la volonté néanmoins de respecter l'identité historique tout en permettant une évolution dans le temps et la vie d'aujourd'hui.

Cinquième cession de Questions / Réponses :

Question 10 - Habitante du quartier

Pour quelles raisons la municipalité n'a-t-elle pas une vision esthétique de la ville ? Notamment avec la construction d'immeubles moches partout, les uns sur les autres, citant les allées Charles de Fittes par exemple.

Réponse - Bertrand Serp, maire du quartier Saint-Cyprien 2.1

Q 10 - La Ville a été pensée de manière globale, et notamment grâce au PLUi-H. On ne peut pas comparer l'urbanisation des années 60-70 au Mirail avec, aujourd'hui, les règles inscrites dans ce document d'urbanisme et la réelle nécessité de loger les nouveaux habitants. La Ville de Toulouse est très attractive et présente un taux de chômage légèrement en dessous de la moyenne. C'est 6000 à 7000 habitants qui viennent chaque année sur Toulouse. Il y a donc une nécessité de trouver des solutions et ça ne doit pas toujours être les mêmes quartiers qui accueillent les populations. Il s'agit de travailler sur l'ensemble de la ville pour répartir de façon équilibrée sur les quartiers centraux, les quartiers périphériques et les faubourgs, et limiter l'étalement urbain.

Il y a donc en effet une densification mais elle est modérée et maîtrisée et ça a été l'objet de notre mandature. En revanche, sur l'esthétisme des bâtiments, en urbanisme comme en tout, chacun ses goûts.

Question 11 - Christine Torrent, présidente du comité de quartier Saint-Cyprien « Saint-Cyprien Quartier Libre »

Sur le site de La Grave, il y a un passage pour accéder au DAL, qui est toujours en fonction et accueille les mal-logés. Or, les grilles de ce passage sont fermées à partir de 18h et nous ne pouvons plus utiliser ces lieux qui accueillent beaucoup d'associations du quartier notamment pour les réunions le soir.

Réponse - Bertrand Serp, maire du quartier Saint-Cyprien 2.1

Q 11 - Ces grilles ont été fermées suite à l'occupation abusive et intrusive de locaux du CHU par des associations de façon complètement illégale. Il a été décidé, en concertation avec le CHU, de sécuriser le site suite à ces intrusions. Pour le moment, c'est la seule solution qui a été convenue avec le CHU pour éviter les intrusions sur le site.

> Conclusions

Bertrand Serp remercie tous les participants et souhaite à nouveau à tous une bonne année 2020.

Informations complémentaires : retrouvez l'ensemble des diaporamas et comptes rendus de cette concertation sur le site de la Ville : <https://www.toulouse.fr/web/secteur-rive-gauche/actu>, mis à jour après mars 2020, ainsi que sur la Plateforme de participation citoyenne de la Ville : jeparticipe.toulouse.fr. Vous y retrouverez dès le mois d'avril l'ensemble des diaporamas et comptes rendus, mais également le bilan exhaustif de la concertation.